



Paysage et & Urbanisme

4, Les quatre chemines de Kerabus
56 680 PLOUHINEC
Tél : 06 20 05 83 01
Courriel : a.abarnou@agpu.org
Site : www.agpu.org
N° SIRET : 828 669 358 000 16



Bureau d'étude VRD

15, rue Joachim Du Bellay
29 400 LANDIVISIAU
Tél : 02.98.68.48.87
Courriel : ing.concept@wanadoo.fr
Site : www.ingconcept.fr
N° SIRET : 479 061 574 00022



Mairie de MILIZAC-GUIPRONVEL

1 route de Milizac-Guipronvel
29 290 MILIZAC
Tél. : 02 98 07 90 33
Courriel : mairie@milizac-guipronvel.bzh
Site : www.milizac-guipronvel.bzh

MISSION DE MAÎTRISE D'ŒUVRE
AMÉNAGEMENT DE LA RUE DE L'ARMOR



Avant-Projet
Réunion publique

TRAIT D'UNION
28 Novembre 2023

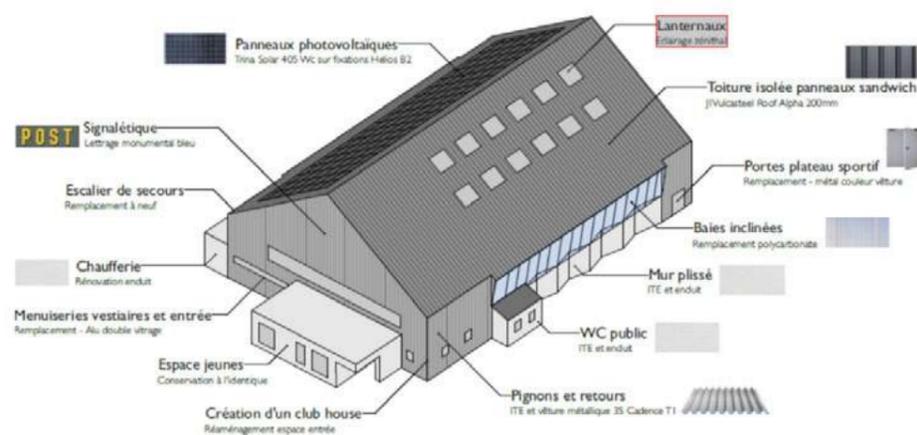
CONTEXTE

Depuis plusieurs années, la commune de MILIZAC-GUIPRONVEL s'attache à **renforcer l'attractivité du bourg** de Milizac :

- non seulement par le **renouvellement urbain** (*requalification de friches urbaines – 169 et 456 De Gaulle, maintien et développement en centralité des commerces et services à la personne – MSP, City Market,...*), **la rénovation et l'extension du patrimoine communal** (*rénovations thermiques de salles Guy Magueur et du Ponant, extension de la médiathèque, création d'une maison de santé, construction d'une future salle communale ...*)

- mais aussi par la **revalorisation de ses principales entrées** afin de renforcer son **identité**.

Ainsi, en 2022 , les rues du Trégor et Pont-Per ont été réaménagés, Aujourd'hui, c'est au tour de la rue de l'Armor, A moyen terme suivront le retraitement des route de Saint-Renan et rue du Ponant



OBJECTIFS GENERAUX ET PERIMETRE PROJET

Le réaménagement de la rue de l'Armor et de ses abords a pour ambition de :

- Faire cohabiter les différents usages/usagers (piétons, vélos, véhicules particuliers, engins agricoles, poids lourds), gage du « bien vivre ensemble »
- Continuer la mise en œuvre du *schéma communal vélos approuvé en mars 2022* en
 1. Favorisant les mobilités douces (piétons, vélos) et l'intermodalité des moyens de déplacement alternatifs au véhicule particulier (vélo/car notamment)
 2. Amorçant la liaison cyclable entre les 2 bourgs
- Sécuriser et apaiser les vitesses d'un axe fréquenté (nécessité de revoir le gabarit et la linéarité de la voie)
- Donner à la rue une ambiance plus « urbaine », notamment dans sa partie haute où le bâti est plus dense
- Mettre en valeur le patrimoine naturel et les références milizacoises (ex : ouverture sur le vallon de Keranne, reprise d'éléments de mobilier urbain)

Ces ambitions se doublent de 2 autres problématiques techniques :

- Effacement des réseaux souples (BT, EP, Télécom) en lien avec le SDEF
- Réfection des réseaux humides (eau potable, assainissement) sous maîtrise d'ouvrage CCPI

A l'issue d'un mini-concours, la mission de maîtrise d'œuvre a été confiée au cabinet AGPU Paysage et Urbanisme associé au bureau d'études spécialisé en voirie et réseaux ING CONCEPT, représentés par MM. ABARNOU et PAGE.





MILIZAC
GUIPRONVEL

MERCI DE VOTRE PRÉSENCE !



SOMMAIRE

Point Planning.....	6
1. RETOUR SUR DÉMARCHE	7
Diagnostic :	8
Grands principes :	10
Dispositifs de sécurité	11
2. RÉFÉRENCES	12
Matériauthèque - ambiances	13
Les plateaux	14
Les écluses	15
Zone 30 / Aire de rencontre 20km/h	16
3. PROJET	17
Projet Large	18
Travaux : Planning	19
Travaux : Déviations	20
Principes d'aménagement	21
Principes d'aménagement en coupe	21
Le site par secteur	24
Secteur Urbain Sud	24
Rues des Abers et de Lanveur	27
Secteur rural Nord	29
4. PALETTES	32
Mobilier protection	33
Mobilier agrément	34
Belvédère référence	35
Palette végétale	36

Audition Concours : 27 Juin 2023

Notification : 07 Juillet 2023

Lancement / APS : 31 Aout 2023

APD : 05 Octobre 2023

Réunion publique : 28 Novembre 2023

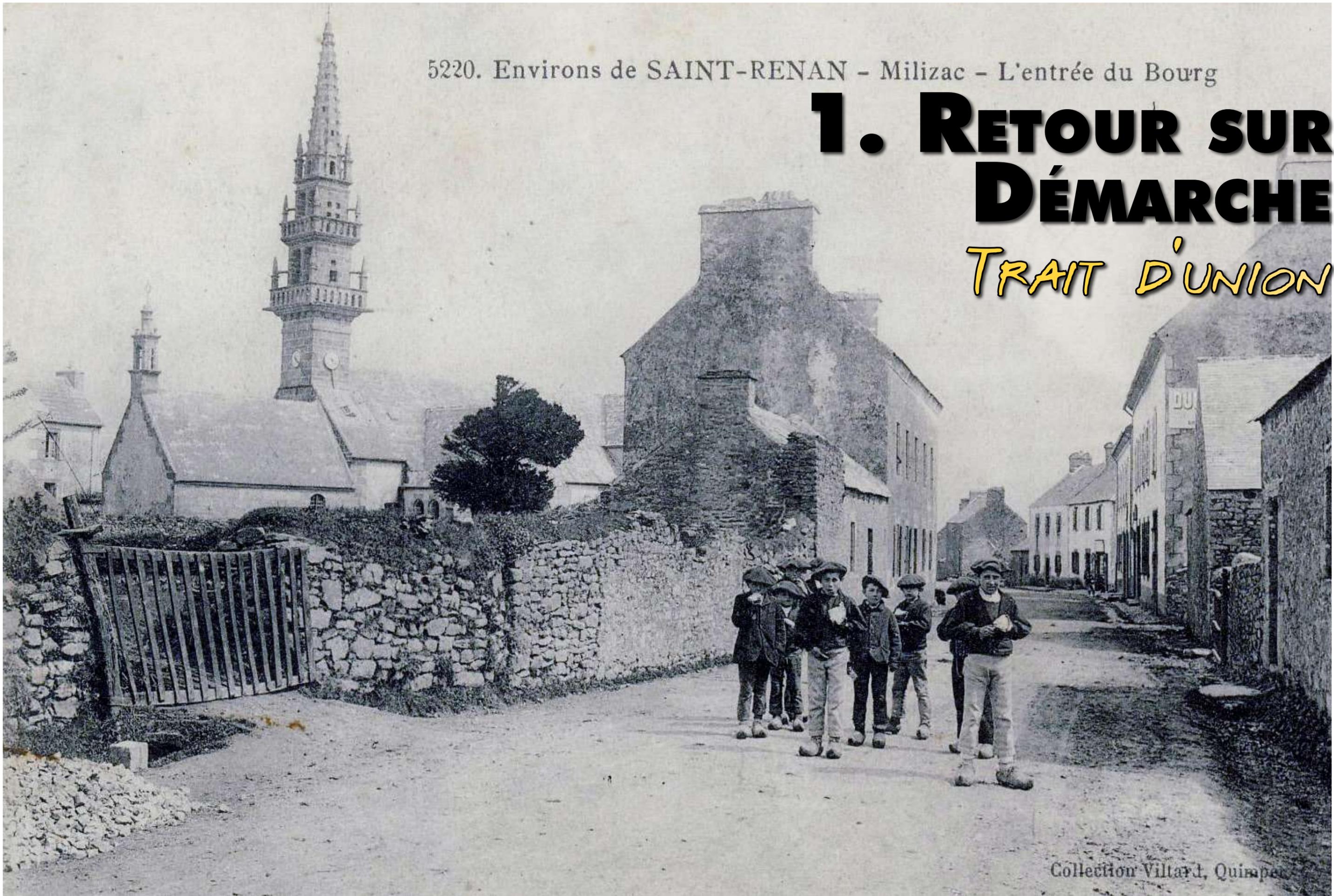
MISSION DE MAÎTRISE D'ŒUVRE AMÉNAGEMENT DE LA RUE DE L'ARMOR – MILIZAC-GUIPRONVEL

	2023						2024						2025												
	JUILLET	AOUT	SEPT.	OCTOBRE	NOV	DEC	JANV	FEV	MARS	AVRIL	MAI	JUIN	JUILLET	AOUT	SEPT.	OCTOBRE	NOV	DEC	JANV	FEV	MARS	AVRIL	MAI	JUIN	
DIAG-ESQ			DIAG ESQ	- 1 Réunion de démarrage																					
AVP				AVP	- 2 Réunions - 1 Réunion publique																				
PRO						PRO			- 1 Réunion avec le comité de pilotage - 1 Réunion avec comité et acteurs extérieurs (services de l'état, concessionnaires)																
DCE							DCE		- 1 Réunion de rendu du DCE																
ACT								Consultation des entreprises	- 1 Réunion de présentation des offres et présentation du rapport d'analyse des offres	ACT															
EXE										EXE															
VISA										VISA															
DET							ENFOUISSEMENT DES RÉSEAUX SOUPLES REPRISES DE RÉSEAUX D'ASSAINISSEMENT AU BESOIN			Préparation du chantier															INAUGURATION
OPC																									
AOR																									Réunion de constat De reprise des plantations À l'automne suivant

Les délais pour cette mission peuvent être optimisés à 25 mois hors délais d'instruction, délais d'arbitrage et imprévus

5220. Environs de SAINT-RENAN - Milizac - L'entrée du Bourg

1. RETOUR SUR DÉMARCHE TRAIT D'UNION



Collection Viltard, Quimper

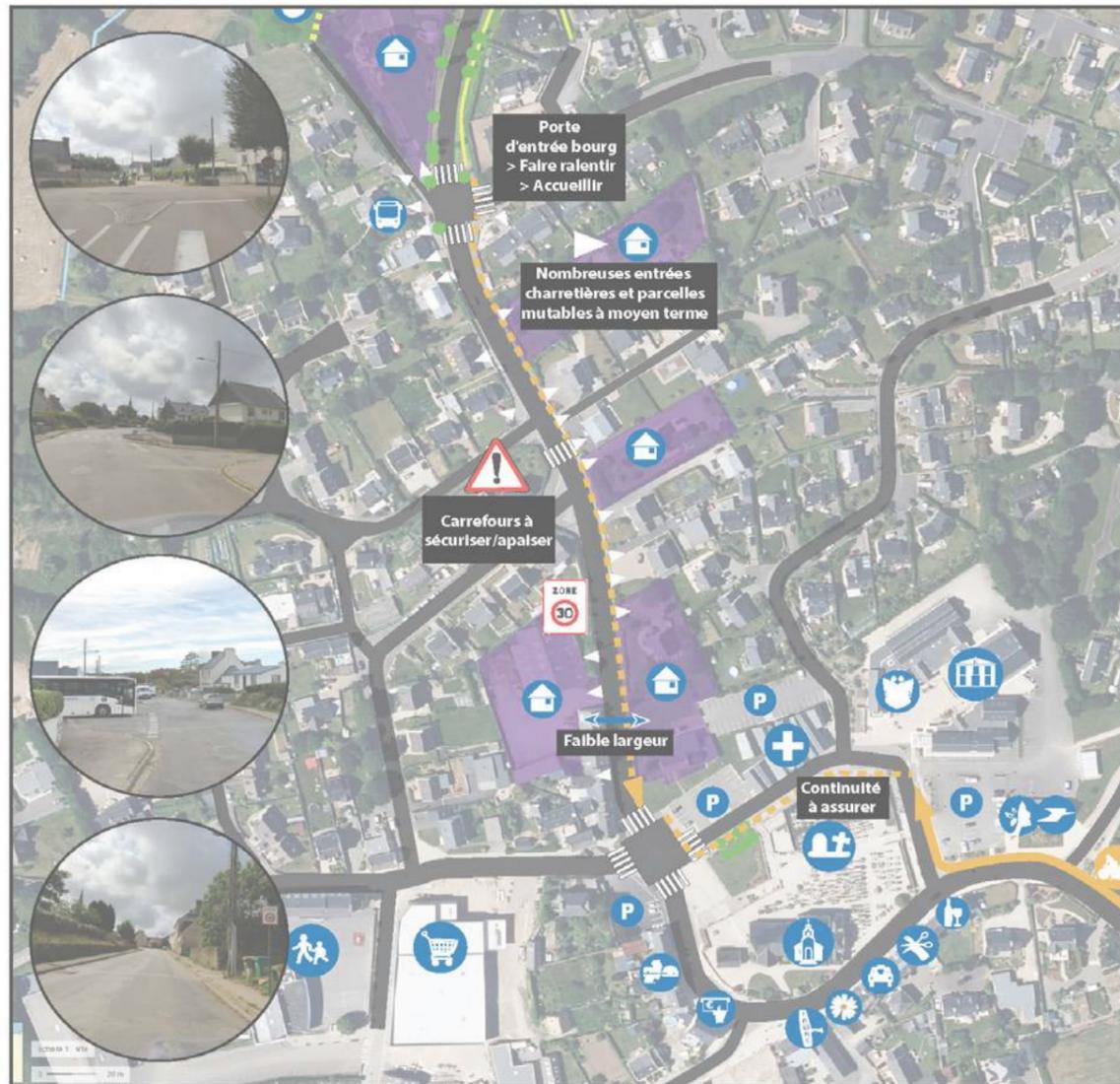
DIAGNOSTIC : TRAIT D'UNION

- 1- Faire ralentir
- 2- Assurer des continuités, de la sécurité et du confort aux circulations douces piétonnes et cyclables
- 3- Mettre en valeur l'entrée de la commune et son environnement

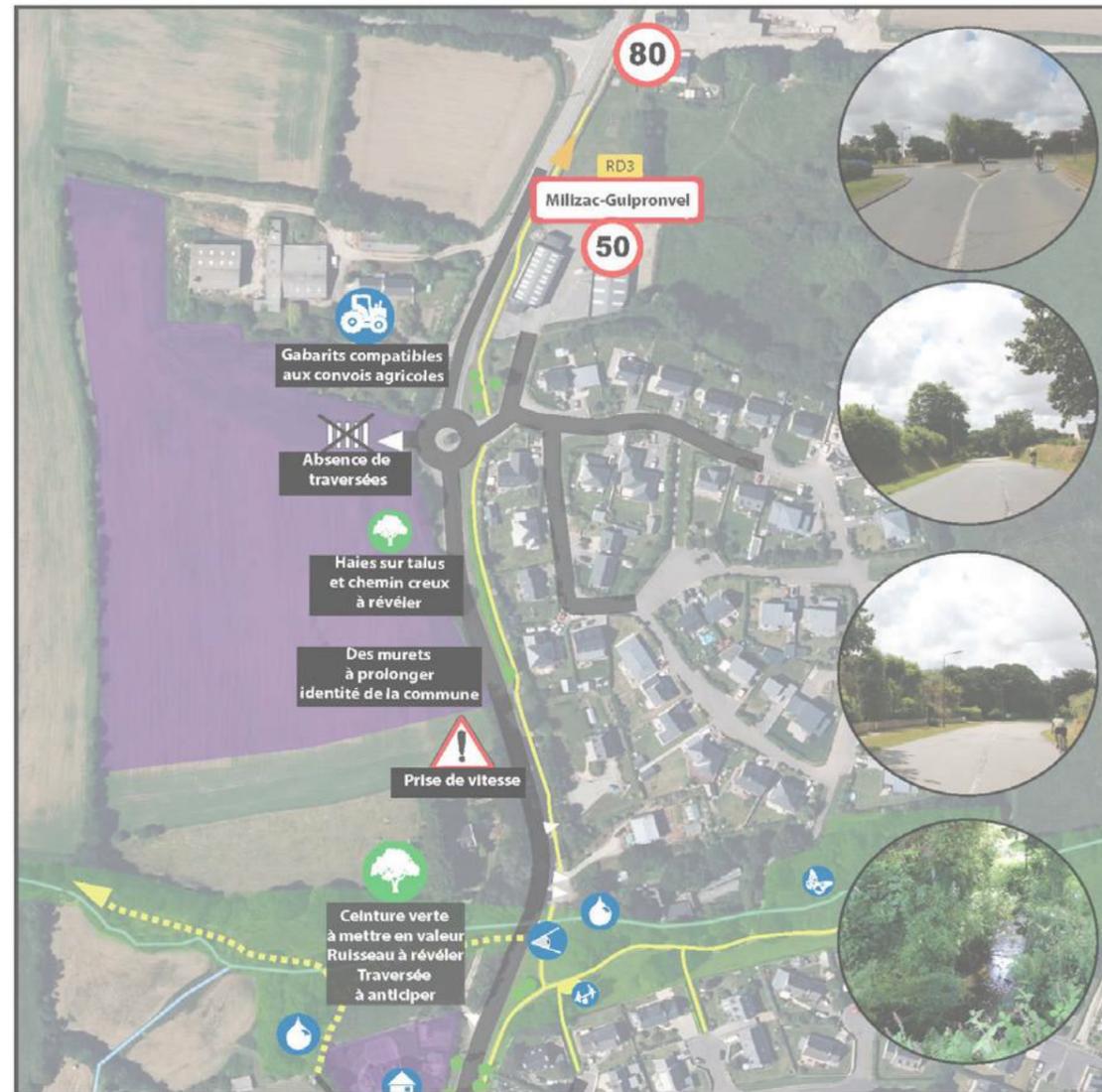


Une entrée de bourg à mettre en valeur Des flux à sécuriser

Passer de mobilités subies et conflictuelles
à des espaces de vie fluides, agréables et sécurisés.



Diagnostic et enjeux Sud - Secteurs 1 et 2



Diagnostic et enjeux Nord - Secteurs 3 et 4

Constat et enjeux



Hiérarchiser les
voies et séquences



Offrir une place à
chacun et améliorer
le cadre de vie

Rue de l'Armor
-> 11 700m²
-> 635ml

Rue des Abers
-> 1050m²
-> 95ml

Rue de Lanveur
-> 600m²
-> 85ml



Une signalétique identifiée



Des jeux de matériaux selon les usages



Des mobiliers adaptés



Des barrières plantées pour sécuriser



Des murets pour jalloner



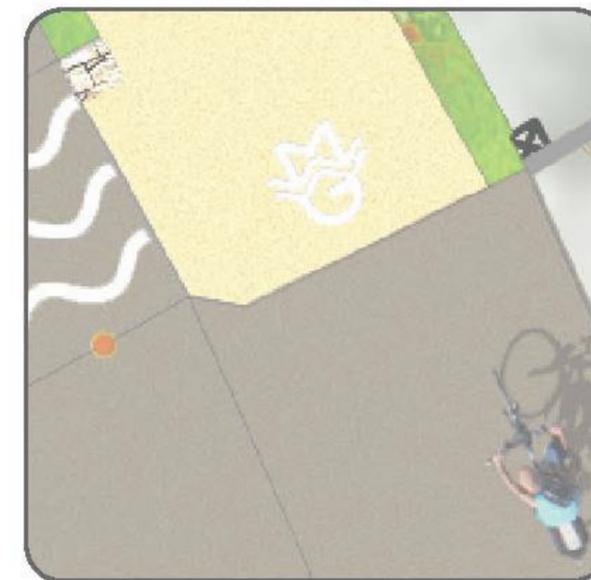
Des décrochés pour apaiser



Une rue végétalisée et arborée



Des marquages priorisant les piétons



Une identité affirmée

GRANDS PRINCIPES : TRAIT D'UNION

1 Faire ralentir

-En échelonnant les dispositifs visant à faire ralentir :

- plateau franchissable, entrée de zone 30
- place traversante apaisée
- écluse en entrée de centre bourg, en zone 20 si possible
- paysage : alignements d'arbres, murets, bandes plantées accompagnant la voirie, mobiliers, vallée humide

2 - Assurer des continuités

- voie verte en site propre sur sa rive Est
- revêtement contrastant enrobé goasq (plateaux, traversées piétonnes, place traversante). Entrée charretière en résine
- signalétique horizontale et verticale contrastante à l'aide des vagues

3- Mettre en valeur l'entrée de la commune et son environnement

- La vallée et le belvédère : point d'appel
- murets symbolisant la traversée du ruisseau

Secteurs 1 et 2
Un bourg en devenir, Un rapport minéral à équilibrer, Un patrimoine à sublimer

Recycler les matériaux et ré-organiser les murets

Végétaliser tous les interstices et reliquats

Des continuités assurées pour tous, des traversées sécurisées, et une mise en valeur de l'entrée de bourg

Le rond point de Keranne, un espace reconfiguré pour faire ralentir et laisser place à toutes mobilités

Plan d'aménagement des secteurs 1 et 2

Maîtrise d'œuvre pour l'aménagement de la rue de l'Armor

Secteurs 3 et 4
Un bourg en devenir, Un rapport minéral à équilibrer, Un patrimoine à sublimer

Faire ralentir en approche de bourg en réduisant les emprises et en arborant

Valoriser et densifier la ceinture verte pour favoriser flores et faunes locales

Equiper et conforter l'entrée de la ceinture verte coté Est, Préfigurer un futur accès vers l'Ouest

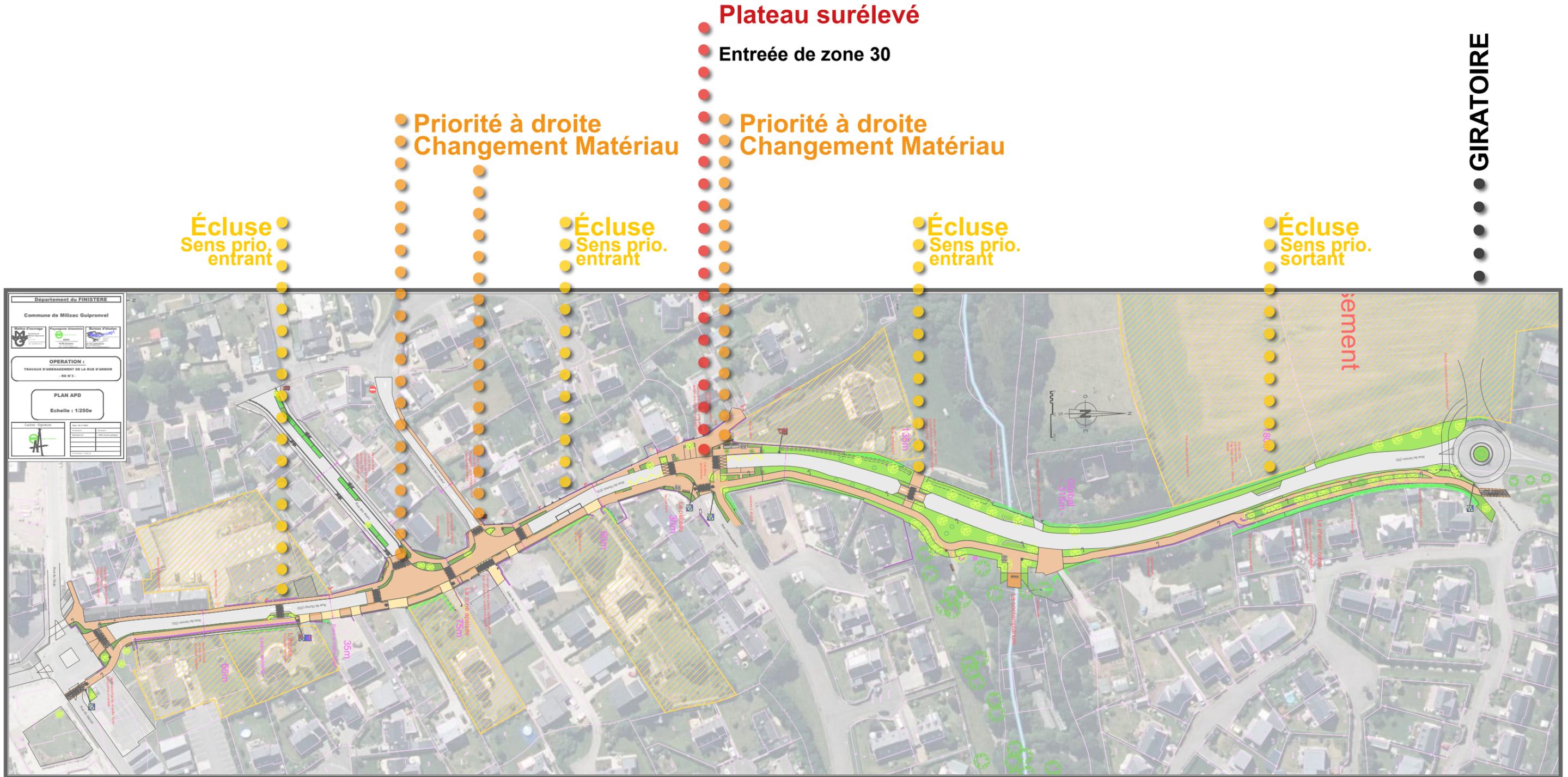
La ceinture verte, un vallon-parc à ouvrir, équiper, et connecter aux réseaux piétons et cyclables

Plan d'aménagement des secteurs 3 et 4

Maîtrise d'œuvre pour l'aménagement de la rue de l'Armor

DISPOSITIFS DE SÉCURITÉ

Stratégie globale



Limitation 50km/h

Zone 30

Aire de rencontre
20km/h

2. RÉFÉRENCES



MATÉRIAUTHÈQUE - AMBIANCES

VOIRIE



Enrobé noir



Enrobé Goasq
+ traitement de surface



Pavés béton engazonnés

PIÉTONS



Enrobé Goasq
+ traitement de surface



Résine

COMPLÉMENTS



Bordures & Caniveaux



Arbres



Massifs



Mobilier + signalétique



Murets granit

LES PLATEAUX

Les plateaux sont à envisager pour mettre en place des traversées ponctuelles ou de véritables zones de rencontre plus vastes, à la manière de places partagées. Ils sont surélevés ou non.

PLATEAU MIXTE



PLATEAU TRAVERSANT SURÉLEVÉ



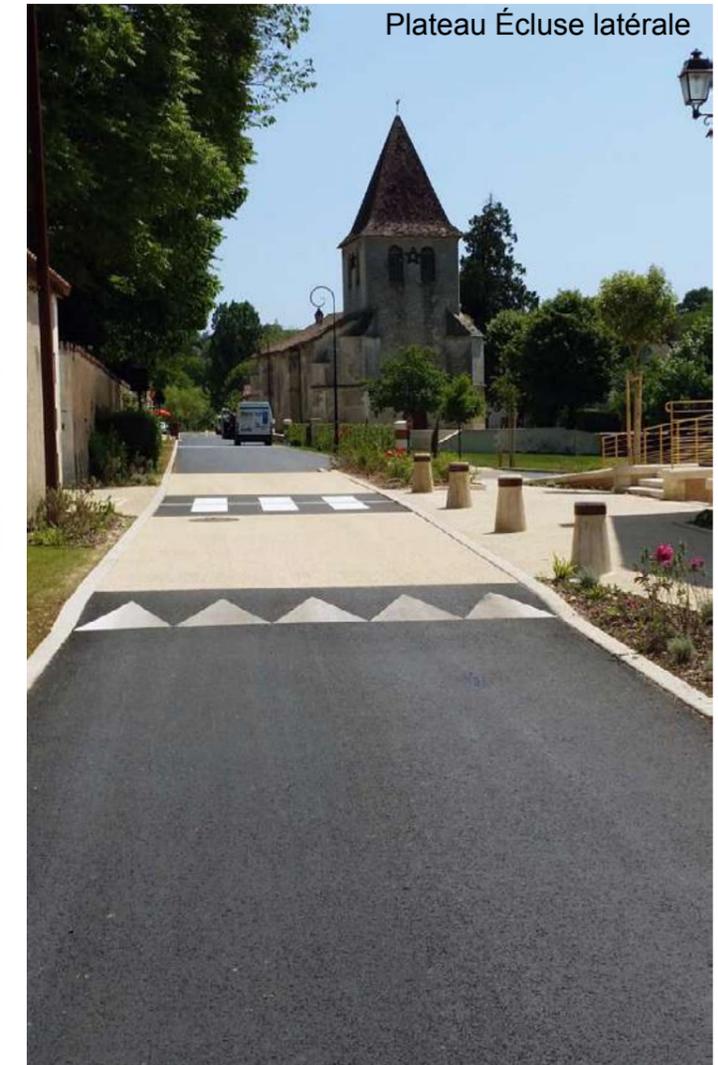
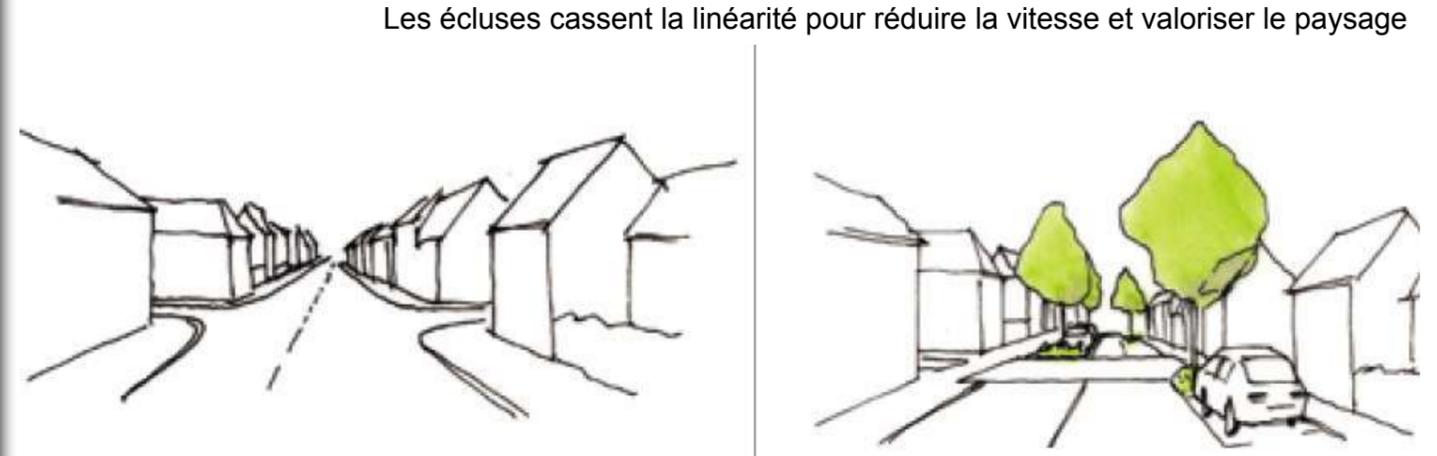
PLATEAU SURÉLEVÉ (AVEC RAMPANTS) - DIFFÉRENCE DE MATÉRIAUX TRÈS VISIBLE



A PLAT (SANS RAMPANT) - CHANGEMENT DE MATÉRIAU

LES ÉCLUSES

Les écluses permettent, lorsque les emprises sont faibles et problématiques, de passer la circulation à sens unique. Leur mise en place règle la circulation dans tous les cas. Plantées et bien pensées, elles peuvent s'intégrer parfaitement au paysage.



ZONE 30 / AIRE DE RENCONTRE 20KM/H

ZONE 20 : PRIORITÉ AU PIÉTON QUI N'ONT PAS OBLIGATION DE CIRCULER SUR LES TROTTOIRS, S'ILS EXISTENT
STATIONNEMENT DES VÉHICULES LIMITÉS AUX SEULS EMPLACEMENTS PRÉVUS À CET EFFET



SEUIL DE LA ZONE 30 AVEC ÉCLUSE AXÉE



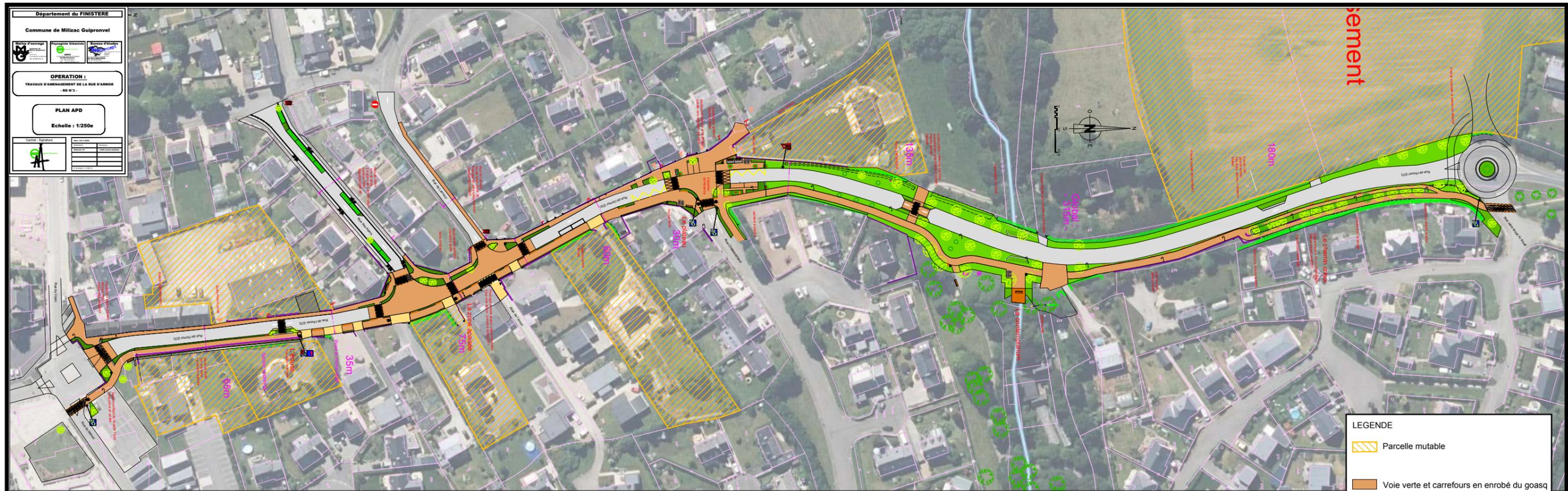
SEUIL DE LA ZONE 20 ET CHANGEMENT DE MATÉRIAU

ZONE 30 : VOIE CONSTITUÉE EN GÉNÉRAL DE TROTTOIRS ET DE CHAUSSÉE QUI DOIT :
- FACILITER LA CIRCULATION DES PIÉTONS DE PART ET D'AUTRE DE LA CHAUSSÉE
- FACILITER LES TRAVERSÉES EN TOUT POINT SANS LA CONTRAINTES DES PASSAGES PIÉTONS

3. PROJET



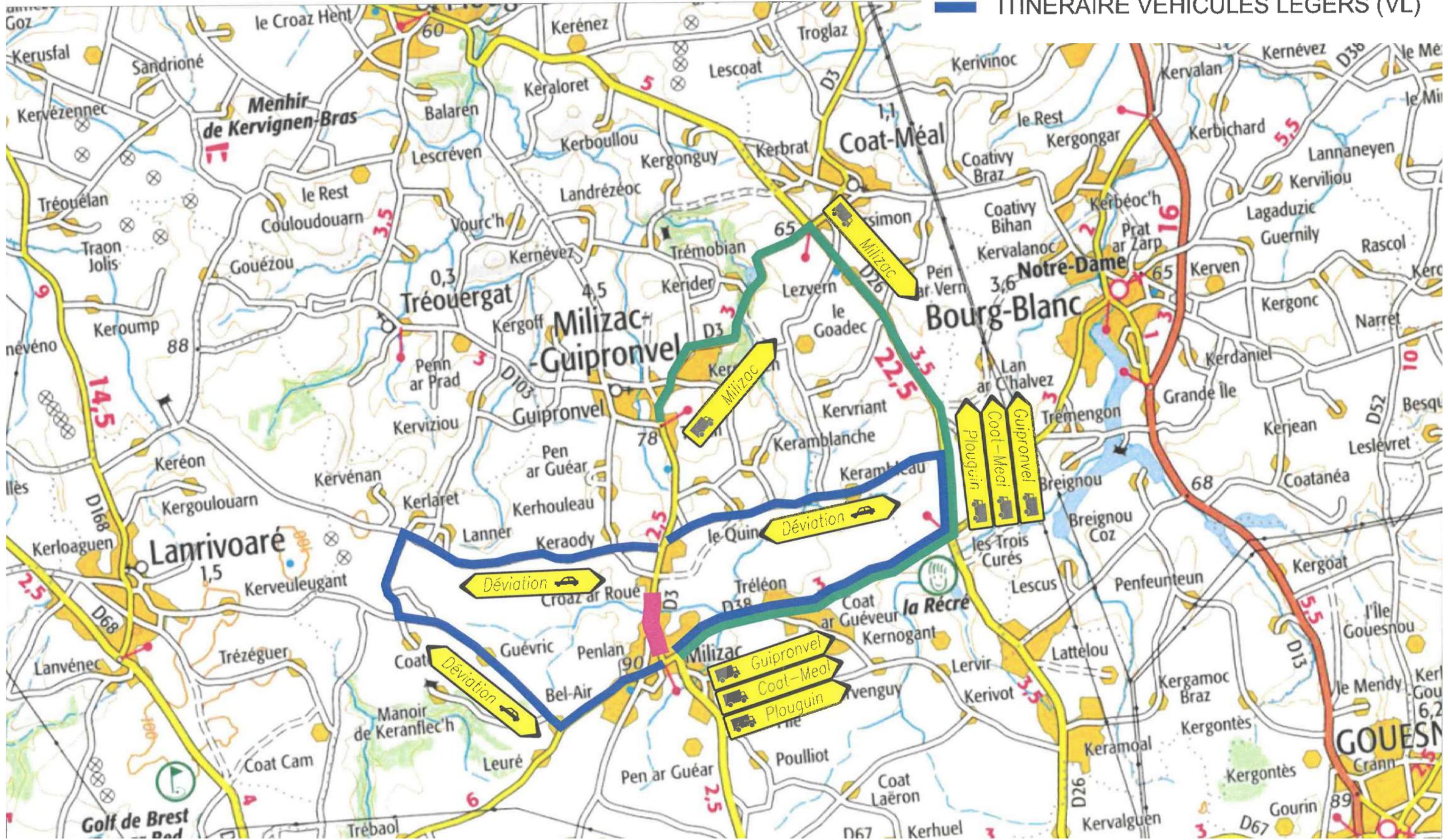
- Matériau voie verte
- Pas de pictogramme piéton et cycle sur voie verte
- Projet sur rue des Abers 11m et de Lanveur 6m
- Mise en place de 2 arrêts de car, de part et d'autres du plateau d'entrée
- Vérification des arbres vis à vis des réseaux
- Vérification de la compatibilité du système d'éclairage
- Ajustement des stationnements
- Ajustement des dispositifs de maîtrise de la vitesse



TRAIT D'UNION

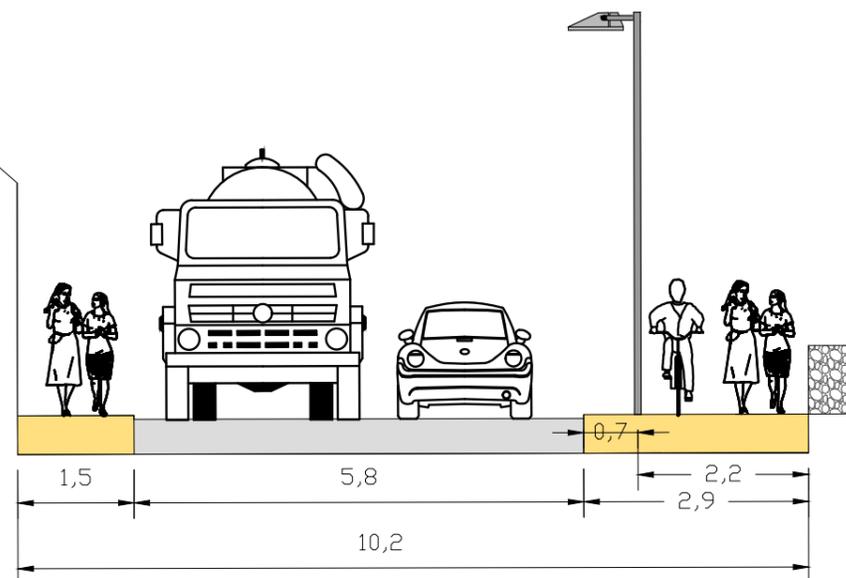
TRAVAUX : DÉVIATIONS

-  ZONE DE TRAVAUX
-  ITINERAIRE POIDS LOURDS (PL)
-  ITINERAIRE VEHICULES LEGERS (VL)



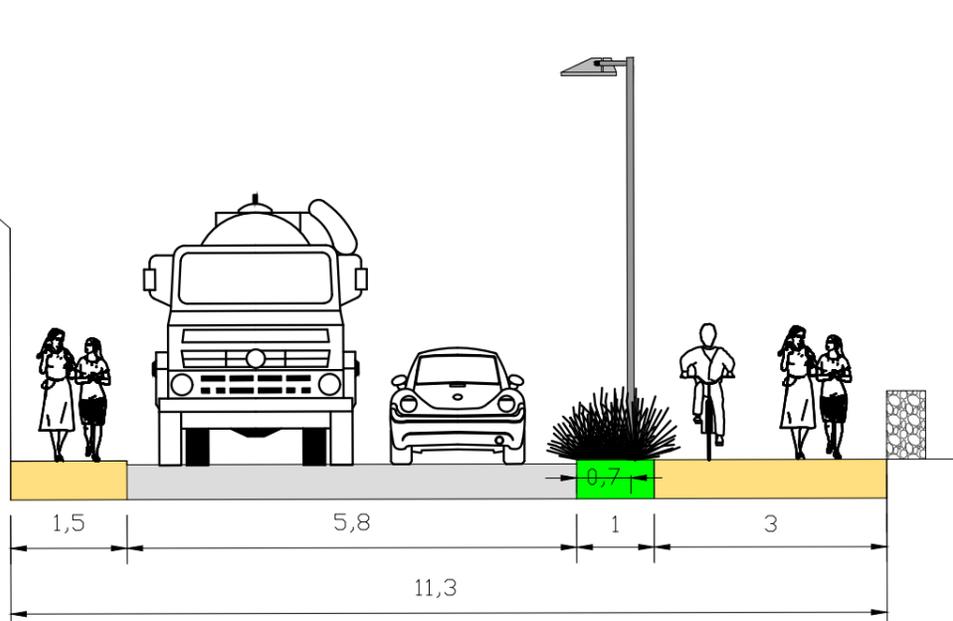
Principes d'aménagement en coupe

- Chaussée 5,8m de large
- Voie verte 3m de large
- Bande végétale centrale à 1m minimum
- Retrait 70cm des mobiliers : candélabres / barrières
- > Bande végétale centrale est favorisée (au profit des pieds de mur)



Zone la plus restreinte 10.2m
Pas de bande verte / barrière envisageable
Eclairage ponctuel tous les 30m

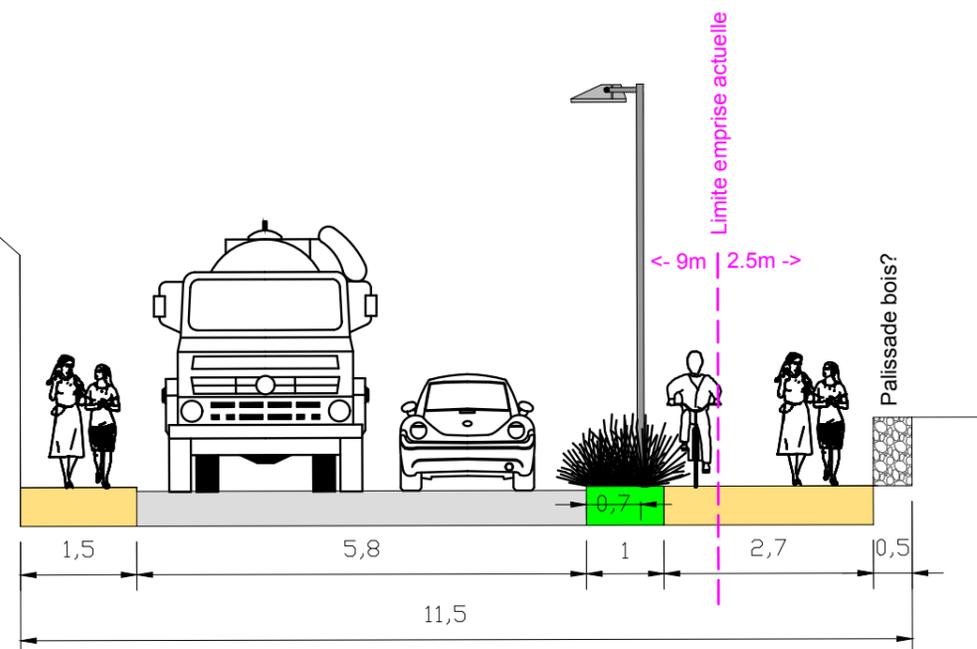
Emprise minimale de 10,2m (important),
Voie verte réduite en 1 point à 2,7m au niveau du muret Sud pour conserver la bande végétale



Bande végétale centrale à partir de 11,3m : confort

- Bande plantée centrale 1m de large (épaulements)
- Voie verte 3m

-> 0,6m à gagner

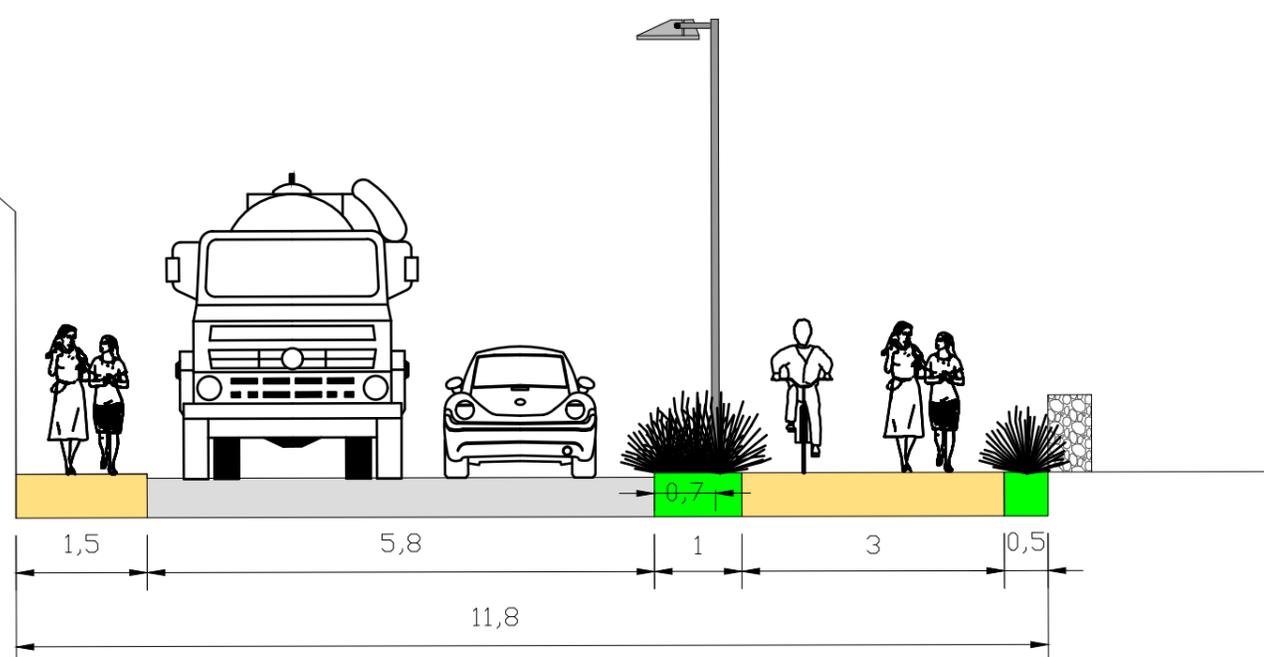


Zone contrainte 11,5m dont soutènement Secteur Sud
Voie verte raccourcie à 2,7m



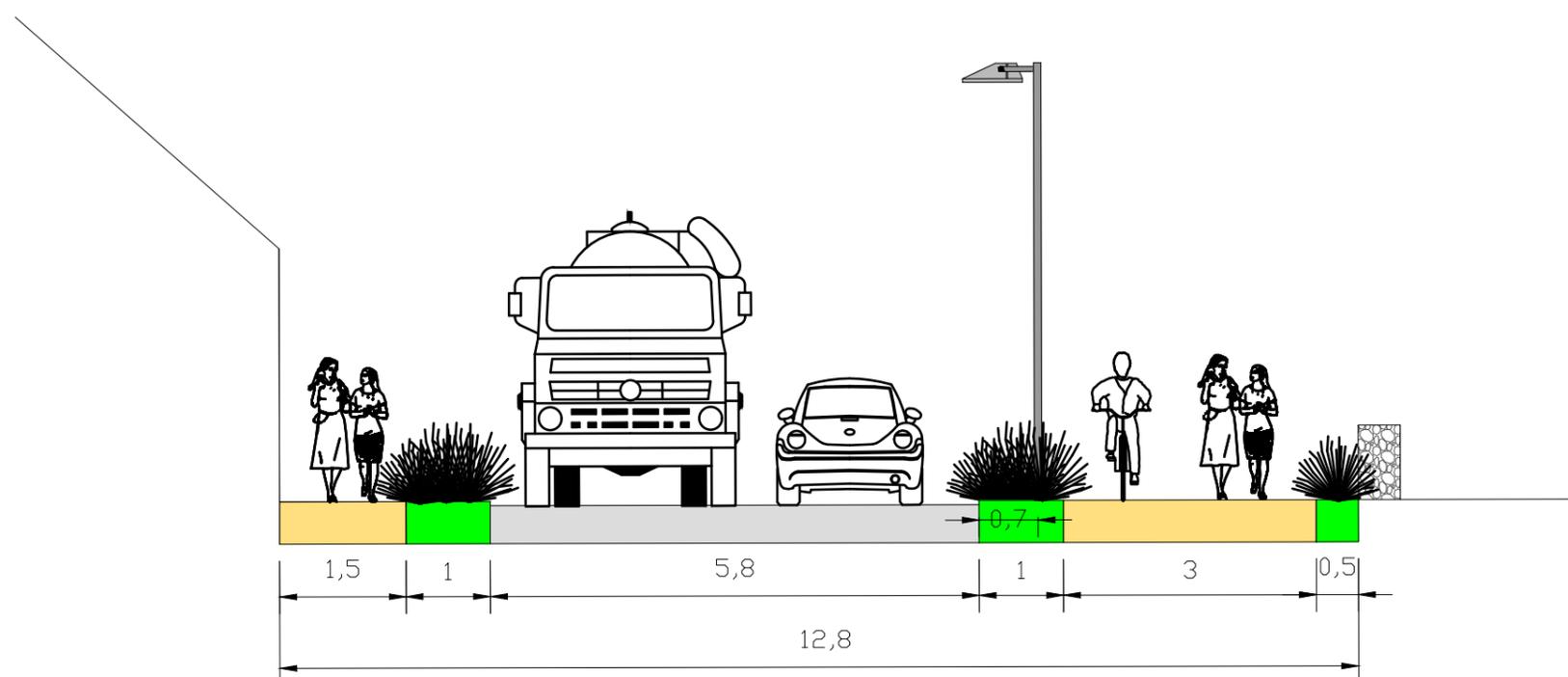
La Chapelle sur Erdre (44) - AGPU

Saint-Méen (29) - AGPU / ING



Pied de mur à partir de 11,8m : confort

- Bande plantée centrale 1m de large (épaulements)
 - Voie verte 3m
 - 1 Pied de mur 0,5m (épaulement)
- > + 0,5m pour pied de mur de l'autre côté (12,3m de large)



Pied de mur à partir de 12,8m : confort

- 2 Bandes plantées centrales de 1m de large (épaulements)
 - Voie verte 3m
 - 1 Pied de mur 0,5m (épaulement)
- > + 0,5m pour pied de mur de l'autre côté (13.3m de large)

OPERATION :
AVAUX D'AMENAGEMENT DE LA RUE D'ARMOR
 - RD N°3 -

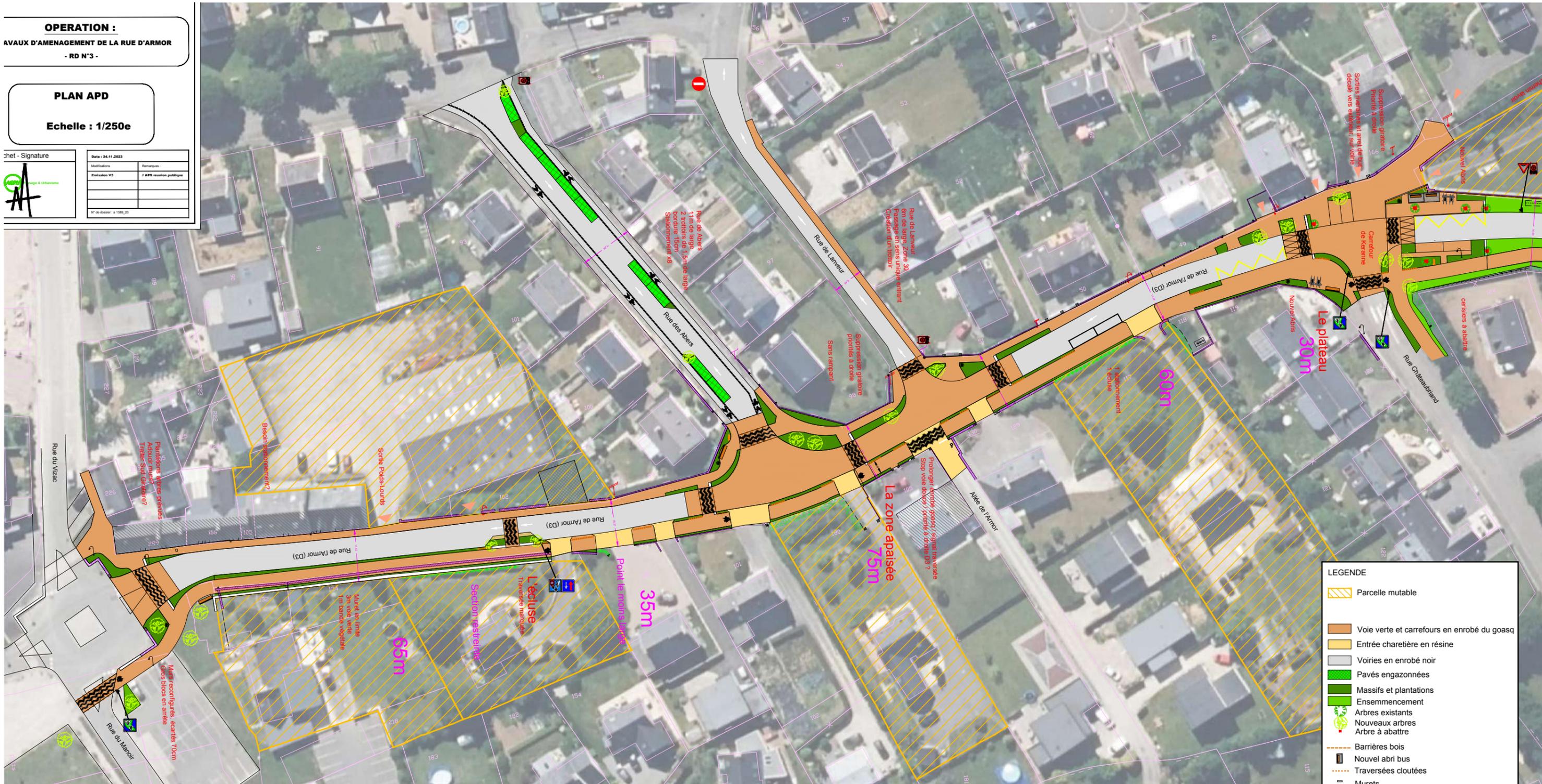
PLAN APD

Echelle : 1/250e

Architecte - Signature



Date : 24.11.2023	Remarques :
Modifications :	7 APD réunion publique
Emission V3	
N° de dossier : 1398_23	



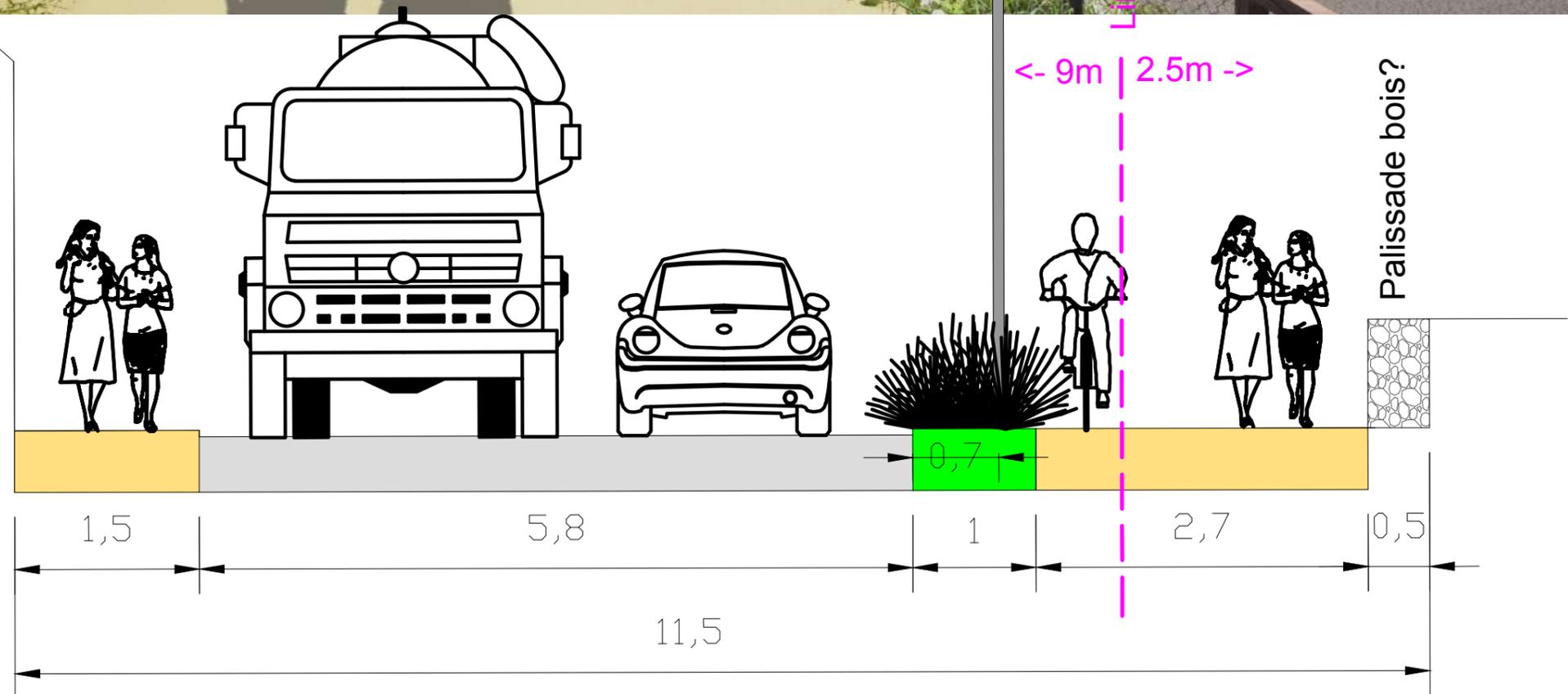
LEGENDE

- Parcelle mutable
- Voie verte et carrefours en enrobé du goasq
- Entrée charetière en résine
- Voies en enrobé noir
- Pavés engazonnés
- Massifs et plantations
- Ensemencement
- Arbres existants
- Nouveaux arbres
- Arbre à abattre
- Barrières bois
- Nouvel abri bus
- Traversées cloutées
- Murets
- Bancs / corbeilles / supports à vélos
- Signalétique horizontale
- Signalétique verticale directionnelle (lavor...)
- Signalétique verticale sécuritaire



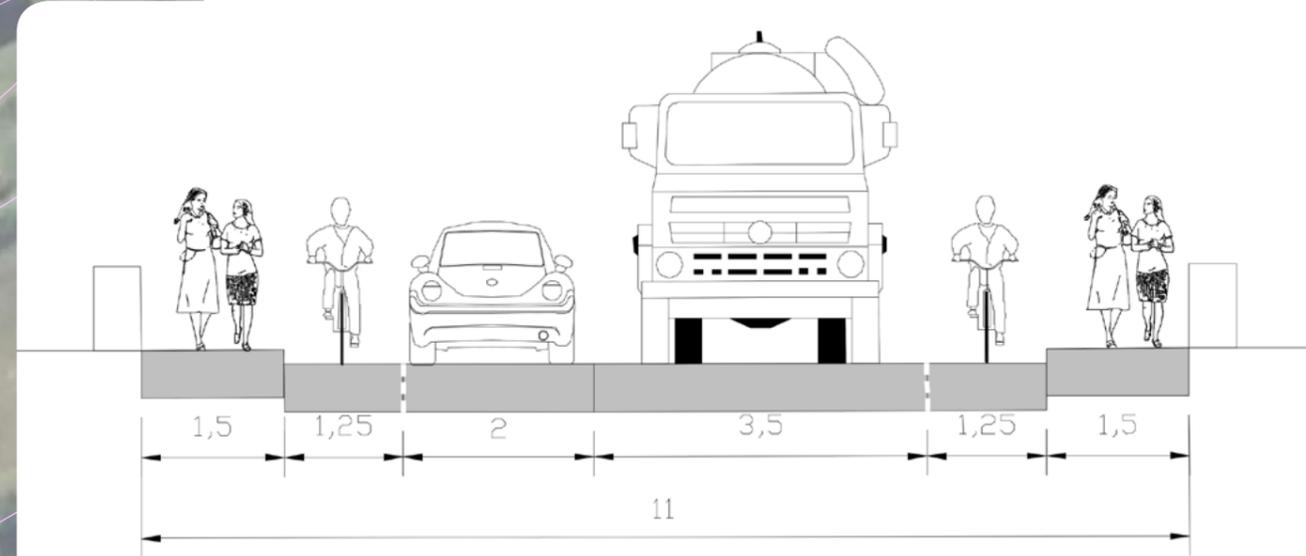
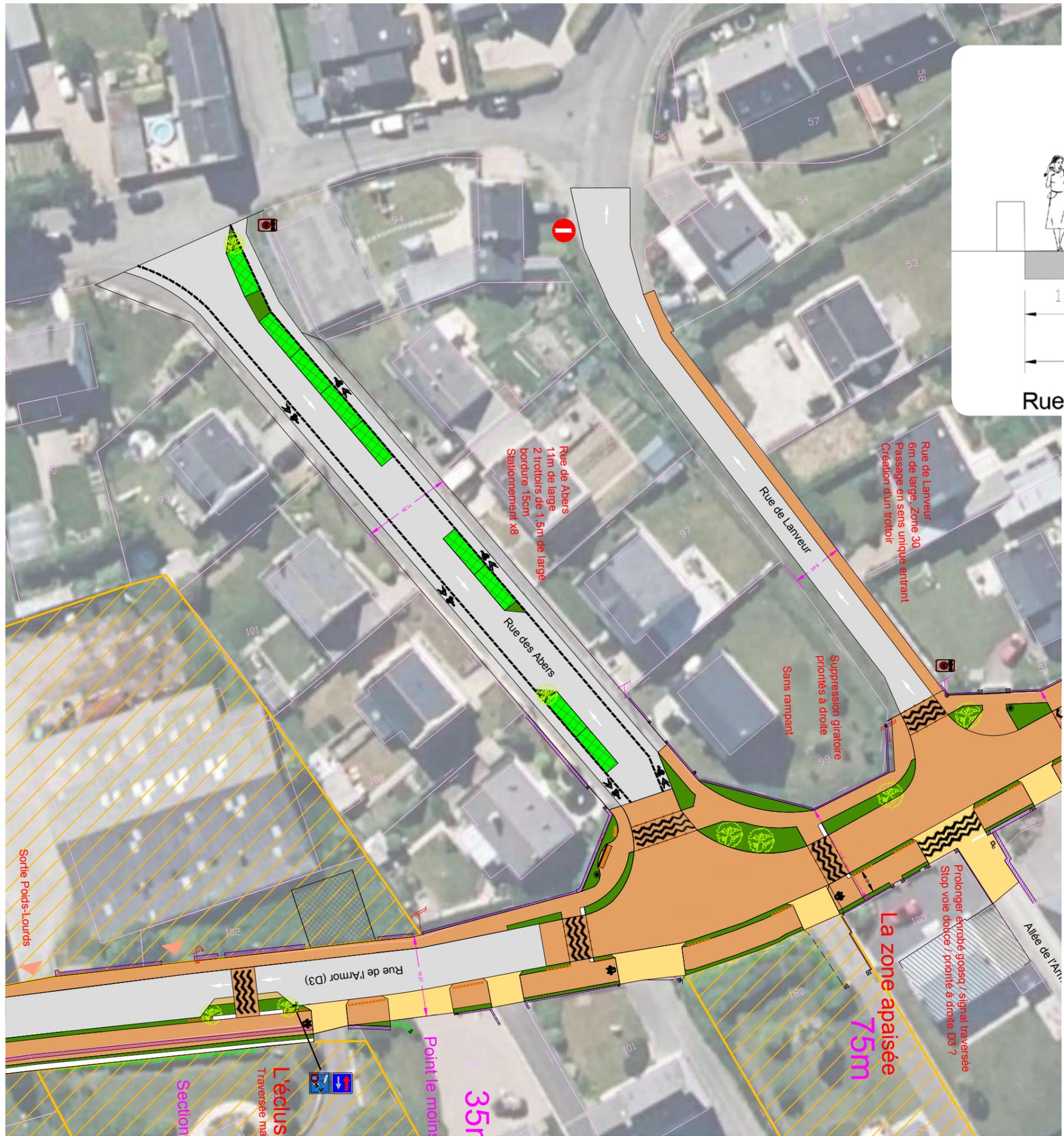
Section courante

Muret moellons?
Palissade sur muret?





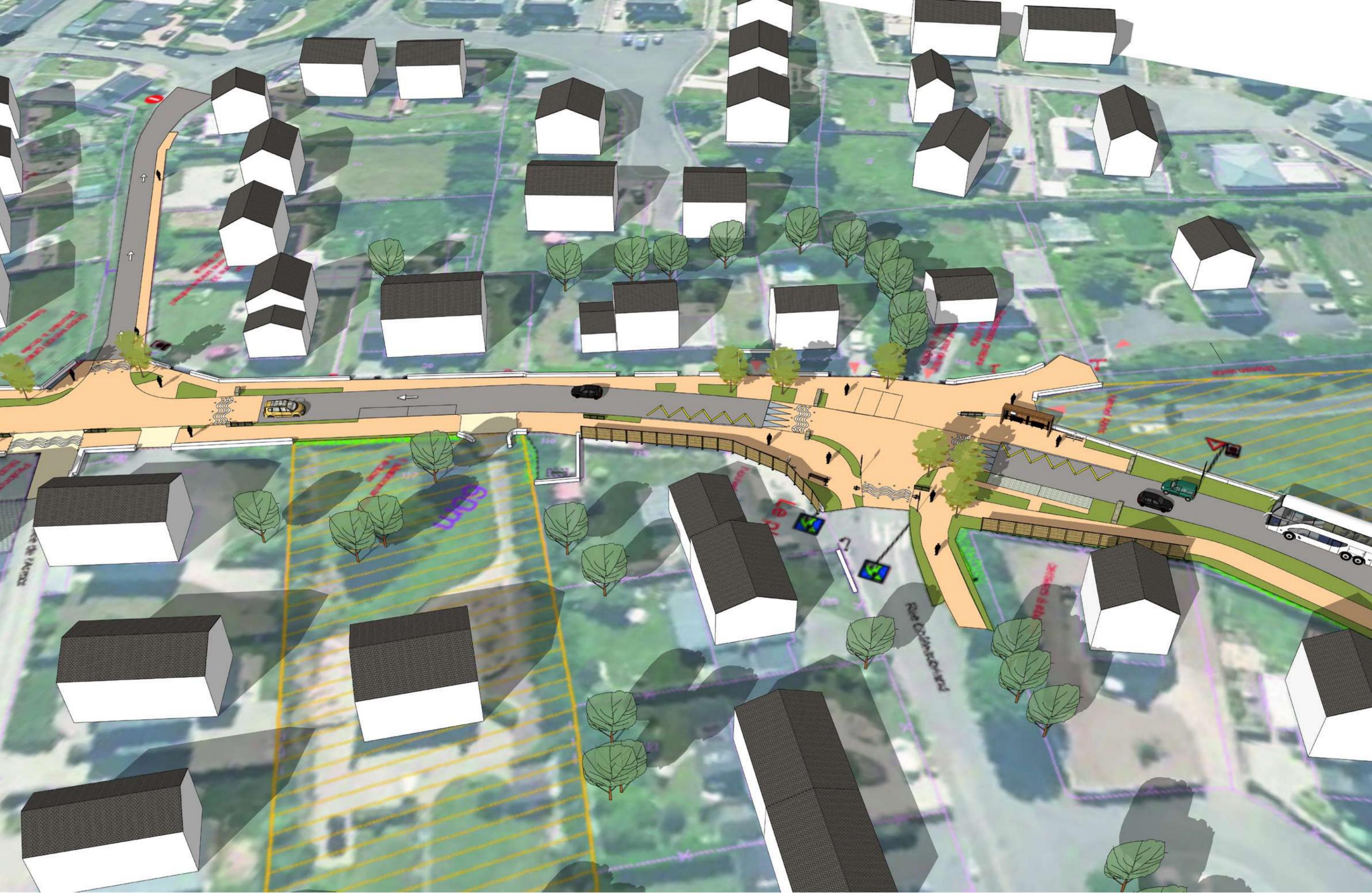
Rues des Abers et de Lanveur

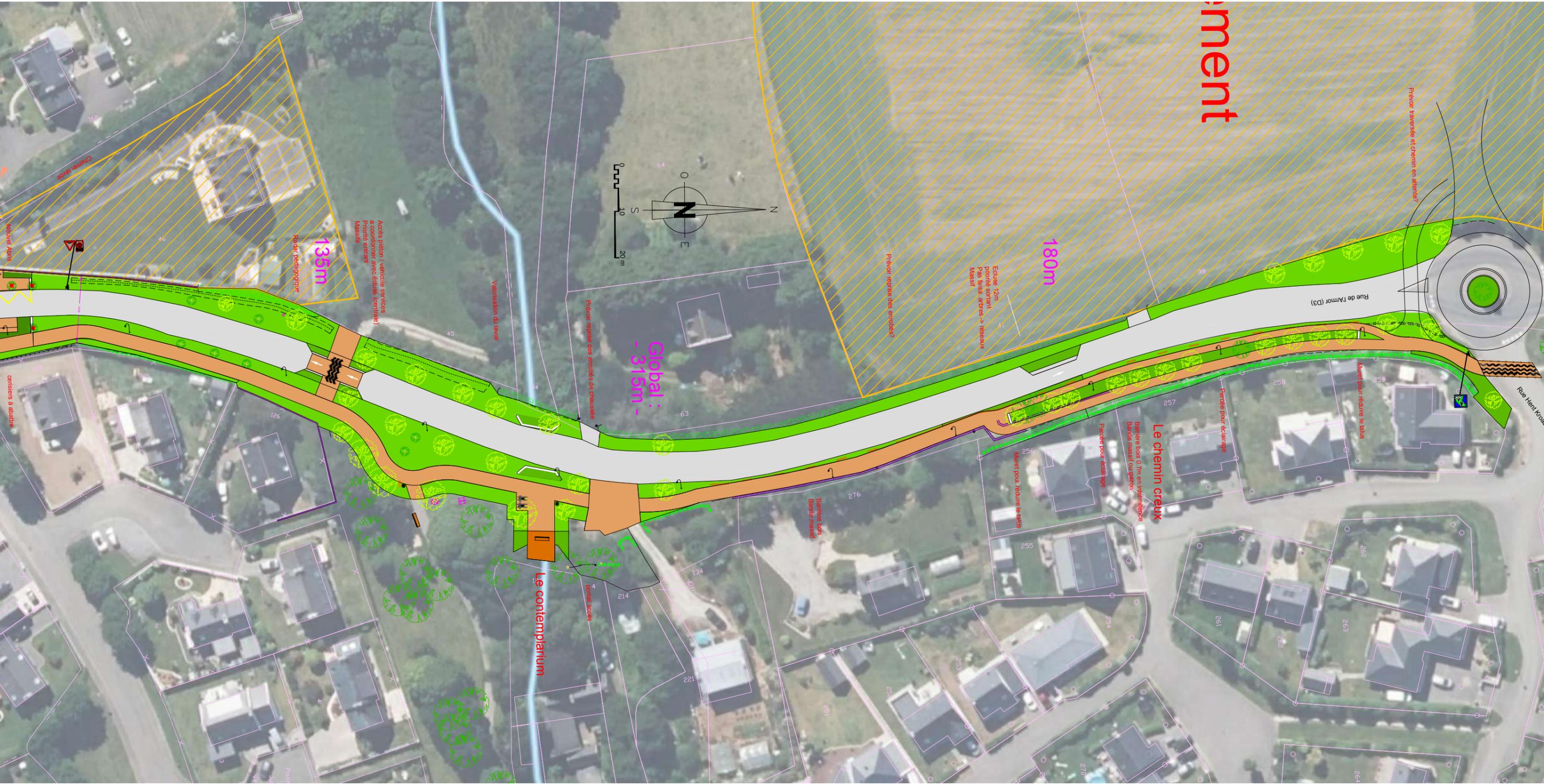


Rue des Abers



- Effacement des réseaux
- Requalification simple
- Schéma communal vélo
- 2 pistes cyclables sur Rue des Abers + 9 Stationnements en écluse
- trottoir sur rue de Lanveur, reprise chaussée et mise en sens unique sortant











4. PALETTES

MOBILIERS PROTECTION

Un ensemble de mobiliers pour améliorer l'usage et l'agrément

Protection des plantations

Matériaux bruts conseillés

Protection de la voie verte



Carantec et St Méen



Modèle de barrière bois et metal a reprendre en zone urbaine par intermittence



Barrière bois rondin utilisée en zone rurale par intermittence

MOBILIERS AGRÉMENT

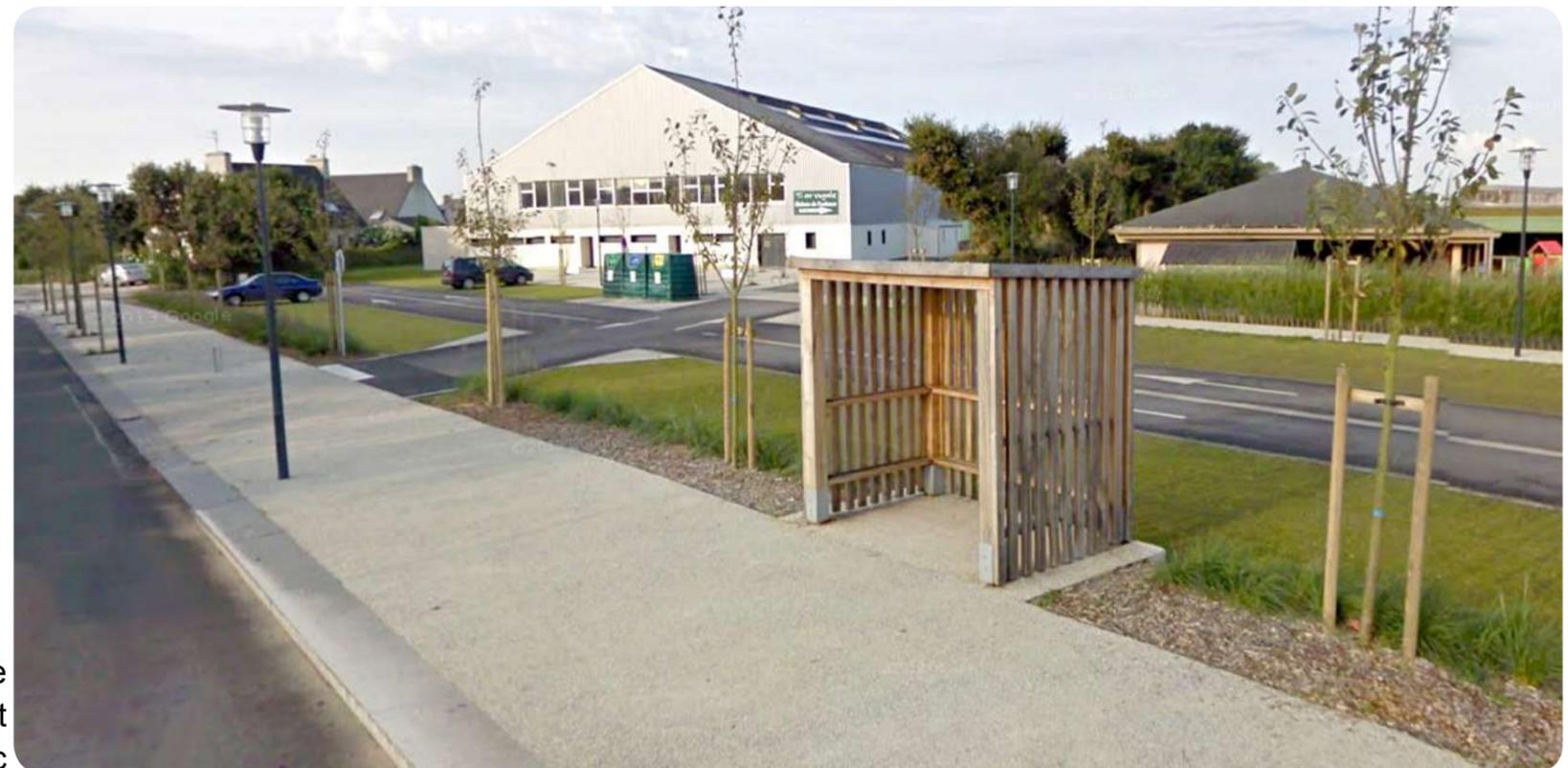


Banc Montreal



RAL VERT 6003 Vert olive

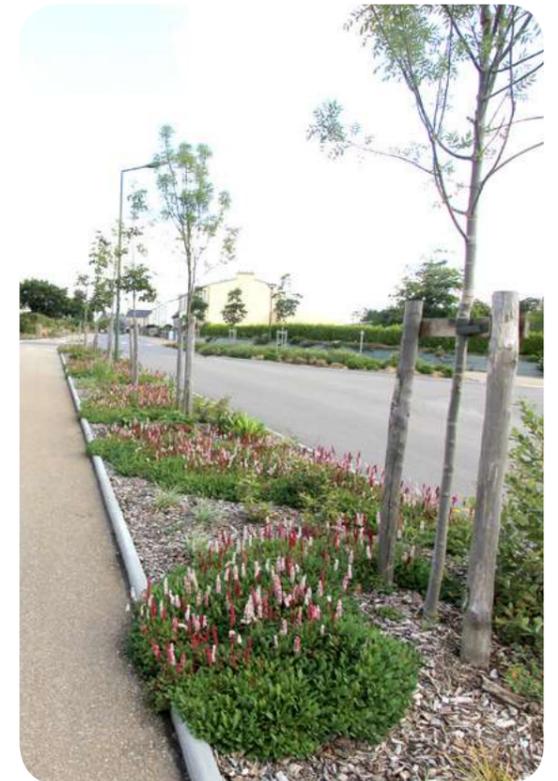
Appuis vélos Zénith + Corbeille Tulipe



Abris bus sur-mesure
comme rue du Ponant
Plans Atelier Yanis Le Quintrec



Exemple de Belvédère à Saint-Derrien



TRAIT D'UNION



MERCI À VOUS!

